

*Assemblée générale des parents
tenue le 22 septembre 2021 à 19 h 15
en virtuel (TEAMS)*

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
 - ✓ Mme Julie-Anne Lamarre souhaite la bienvenue à tous.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - ✓ Proposée par Mme Lyne Girard.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 septembre 2020;
 - ✓ Adopté par Mme Durand.
4. Mot de la présidente du conseil d'établissement;
 - ✓ Mme Lyne Girard souhaite la bienvenue à tous et souligne l'importance de participer au C.É.
5. Mot de la direction
 - ✓ Mme Julie-Anne Lamarre présente :
 - Portrait de l'école;
 - Projet éducatif;
 - Valeurs de l'école des Hauteurs;
 - Priorités 2021-2022
6. Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement (CÉ), du comité de parents et de l'organisme de participation des parents (OPP);
 - ✓ Mme Lyne Girard explique les principaux rôles du C.É., du comité de parents et de l'organisme de participation des parents.
7. Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur;

Aucune élection
8. Adoption de la procédure d'élection;

Aucune élection

9. Conseil d'établissement

a. Élections des représentants des parents (mandat 2 ans)

- ✓ Mme Julie-Anne Lamarre explique que seulement 3 parents ont soumis leur candidature pour être membre du CÉ et sont donc nommés par acclamation :

- M. Alexandre Mailloux
- M. François Landry
- Mme Annie Thériault

b. Élection des substituts;

- ✓ Les substituts élus sont :
 - Mme Véronica Audet

10. Comité de parents

a. Élection d'un représentant au comité de parents, parmi les parents membres du CÉ;

Propositions :

- Mme Lyne Girard (décline)
- M. Alexandre Mailloux (accepte)

La personne désignée pour représenter l'école des Hauteurs au comité de parents du Centre de services de la Rivière-du-Nord est :

- M. Alexandre Mailloux (mandat d'un an)

b. Élection d'un substitut au comité de parents, parmi les parents membres du CÉ;

- ✓ Mme Lyne Girard accepte d'être substitut.

11. Organisme de participation des parents (facultatif) :

a. Formation de l'OPP;

Il n'y a pas eu d'OPP en 20-21.

b. Détermination du nom de L'OPP;

À venir

c. Détermination de la composition de l'OPP;

À déterminer ultérieurement

d. Élection des membres de l'OPP;

Un noyau de quatre parents manifeste un intérêt pour s'impliquer dans la vie de l'école selon les besoins et la réalité (santé publique).

- ✓ Mylène Fradette
- ✓ Christine Durand
- ✓ François Landry
- ✓ Justine Dugas

Nous communiquerons éventuellement avec les parents de l'OPP pour déterminer les modalités des rencontres, de communication et de fonctionnement.

M. Bruno Gareau souhaite être appelé pour aider, mais ne souhaite pas faire partie de l'OPP.

e. Définition des règles de fonctionnement de l'OPP;

À déterminer ultérieurement

12. Date de la 1^{re} rencontre du conseil d'établissement

- ✓ Mardi 5 octobre 2021 à 19 h en TEAMS.
- ✓ Les dates sont écrites sur le site de l'école des Hauteurs (site CSSRDN).

Mme Lamarre soumet à l'assemblée que ces rencontres sont publiques. Si une personne souhaite assister au CÉ (regarder seulement ou prendre parole au point « Parole à l'assemblée »), il pourra en faire la demande par l'adresse courriel de l'école pour que le lien TEAMS soit envoyé.

13. Période de questions

- ✓ Formation en mathématique :
Mme Lamarre explique que nous en sommes à la 3^e année de 3 ans d'accompagnement pédagogique des enseignants en mathématique (priorité ciblée par l'école lors de la mise sur pied du projet éducatif).

14. Levée de l'assemblée générale à 20 h 30.

Julie-Anne Lamarre
Directrice
Secrétaire de la rencontre